Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers habitants,

Notre commune peut, comme toutes les communes, être confrontée à différents risques naturels, climatiques, sanitaires ou technologiques. S'ils restent pour la plupart exceptionnels, il est important de savoir les identifier et de connaître les bons réflexes pour y faire face.
C'est l'objectif de ce DICRIM, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Il vous présente les principaux risques auxquels notre commune peut être exposée, les moyens d'alerte et, surtout, les comportements à adopter avant, pendant et après un événement.
L'information et la préparation de chacun sont essentielles. En situation d'urgence, quelques gestes simples, connus à l'avance, peuvent contribuer à se protéger, à protéger ses proches et à faciliter l'intervention des services de secours.
Ce document vient également rappeler que la commune se prépare à faire face aux situations de crise, notamment à travers son organisation communale et la préparation en cours d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Ce DICRIM a été préparé par les élus municipaux, membres de la commission Sécurité. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur travail.

Je vous invite donc à conserver ce DICRIM à portée de main et à en prendre connaissance avec votre entourage. Se préparer ne signifie pas vivre dans la crainte : c'est simplement être mieux informé, plus vigilant et mieux préparé.

David NAËL
Maire de Carentoir

VIGILANCE MÉTÉO

3 niveaux d'alerte pour mieux se préparer

SOYEZ ATTENTIFS	SOYEZ TRÈS VIGILANT	VIGILANCE ABSOLUE
Si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont annoncés.	Des phénomènes dangereux sont annoncés ; tenez-vous informé et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.	Des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus : tenez-vous régulièrement informé.

NUMÉROS UTILES EN CAS D'URGENCE

Les bons réflexes au bon moment

- **112** — NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN — Accessible depuis un fixe ou un mobile
- **18** — SAPEURS-POMPIERS — Incendie, accident, secours à personnes
- **15** — SAMU — Urgence médicale
- **17** — POLICE / GENDARMERIE — Atteinte aux personnes ou aux biens
- **114** — URGENCE SOURDS ET MALENTENDANTS — Par SMS, tchat, visio
- **115** — SAMU SOCIAL — Hébergement d'urgence

MAIRIE DE CARENTOIR
02 99 08 87 07
Ouverture au public
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30
Mardi
8h30 – 12h30

POLICE MUNICIPALE DE CARENTOIR
06 85 68 05 78
ou
02 99 08 00 10
En cas de besoin sur la commune

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Centre antipoison
02 99 59 22 22
Rennes

SAUR
Dépannage (eau potable)
02 56 56 20 09

ENEDIS
Incident Réseau (électricité)
09 72 67 50 56

À l'écoute en cas d'alerte
Suivez les consignes sur les radios locales
ici Armorique 101.1 FM — franceinfo: 105.5 FM — inter 97.8 FM

Site internet de la Mairie
carentoir.com

Suivez aussi l'actualité de la Mairie sur les réseaux sociaux et l'application **IntraMuros**
IntraMuros

Mairie : 1, boulevard Julien-Gicquel
CS 20 008 - 56910 CARENTOIR

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 056-200067569-20260929-CM_29092026_015-DE

CARENTOIR

DICRIM DE CARENTOIR

Document d'information communal sur les risques majeurs



Face aux risques, les bons réflexes peuvent sauver des vies

Document à consulter et conserver

2026

LES RISQUES MAJEURS SUR LA COMMUNE DE CARENTOIR

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 056-200067569-20260929-CM_29092026_015-DE

INONDATION

Débordement des cours d'eau (l'Aff, le Rahun et le Caurel) ou inondations liées à de fortes pluies pouvant entraîner le débordement des fossés.

- Gagnez un point en hauteur.
- N'empruntez pas de routes submergées.
- Ne vous déplacez pas sauf en cas d'urgence.
- Ne récupérez pas vos enfants à l'école. Ils sont en sécurité.

SÉISME

Secousses du sol d'origine naturelle.
Le département du Morbihan est en zone sismique aléa 2 (aléa faible).

- Abritez-vous sous un meuble solide et éloignez-vous des fenêtres.
- Ne vous déplacez pas pendant la secousse.
- Ne téléphonez pas (sauf en cas d'urgence).
- Ne récupérez pas vos enfants à l'école. Ils sont en sécurité.

ATTENTAT

Acte de violence intentionnel visant à porter atteinte aux personnes et aux biens.
Un risque qui peut survenir partout et à tout moment.

- Si vous êtes en danger, éloignez-vous et mettez-vous à l'abri.
- Prévenez immédiatement les autorités (17 ou 112).
- Protégez-vous et protégez les autres. Restez attentifs aux consignes des forces de l'ordre.
- Suivez les consignes officielles et tenez-vous informés.

GRAND FROID

Neige, verglas, températures négatives.
Des conditions pouvant présenter des risques pour la santé et la sécurité.

- Chauffez correctement votre logement et portez des vêtements chauds.
- Prenez des nouvelles de votre entourage (famille, voisins, personnes isolées).
- Signalez à la mairie les personnes vulnérables.
- Ne prenez pas la route si ce n'est pas urgent. Laissez les enfants à l'école, ils sont en sécurité.
- Soyez vigilants face aux chutes (trottoirs, escaliers, cours, ...).

RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Variation de la teneur en eau des sols argileux entraînant des mouvements de terrain (retrait en période sèche, gonflement en période humide).

- Surveillez l'état de votre bâti (fissures).
- Évitez les travaux importants à proximité des bâtiments en période de sécheresse.
- Adoptez une gestion raisonnée de l'eau (évitez les fuites et les arrosages excessifs).

RISQUE INFECTIEUX

Épizooties majeures, pandémies, circulation de virus.
Un risque pour la santé de tous.

- Respectez les gestes barrière (lavage des mains, aération, distance).
- Portez un masque si nécessaire et en cas de symptômes.
- En cas de symptômes, contactez votre médecin.
- Suivez les recommandations (traitements et vaccins).

TEMPÊTE

Vents violents, précipitations abondantes.
Risques de chutes ou déracinement d'arbres, branches, coupures d'électricité et de perturbations des réseaux.

- Fermez et sécurisez votre logement (volets, objets extérieurs).
- Rentrez vos animaux et mettez-les à l'abri.
- Évitez de prendre la route si ce n'est pas urgent.
- Laissez les enfants à l'école, ils sont en sécurité.
- Soyez vigilants face aux risques de coupures d'électricité et restez informés des consignes.

MOUVEMENT DE TERRAIN

Déplacement du sol ou du sous-sol.
Glissements et écroulements ponctuels.

- Fuyez la zone concernée.
- Ne touchez pas aux câbles à terre.
- Ne franchissez pas une route où des éboulements sont visibles.

Le saviez-vous ? Un registre des personnes vulnérables à Carentoir

La mairie et le CCAS de Carentoir tiennent un registre des personnes vulnérables ou isolées, afin de pouvoir les contacter et leur apporter une attention particulière lors de périodes de crise ou d'événements exceptionnels (épisode climatique, crise sanitaire, etc.).

Qui peut s'inscrire ?

Les personnes résidant à leur domicile :

- **âgées de plus de 65 ans** (ou 60 ans si reconnues inaptes au travail) ;
- ou en **situation de handicap.**

Comment s'inscrire ?

Il suffit de remplir le bulletin d'inscription et de le déposer en mairie.
Le formulaire est également disponible auprès de la mairie ou sur le site internet de la commune.

CANICULE

Épisode de chaleur persistant pendant plusieurs nuits.
Risque d'hyperthermie notamment chez les personnes âgées, les enfants et les plus fragiles.

- Buvez régulièrement de l'eau.
- Ne vous exposez pas au soleil ni à la chaleur.
- Restez au frais (logement, lieux publics).
- Prenez des nouvelles de votre entourage (famille, voisins, personnes isolées).
- Signalez à la mairie les personnes vulnérables.

RADON

Gaz naturel radioactif.
Présent dans le sol, l'air et l'eau.
Risque important sur Carentoir (3/3).

- Aérez régulièrement votre logement.
- Veillez à l'étanchéité des bâtiments (sols, murs, passages de canalisations).
- Faites réaliser une mesure du radon, surtout en cas de travaux ou d'aménagement.

RISQUE FEU

Carentoir figure sur la liste des communes à risque du Morbihan en raison de ses nombreux hectares boisés (La Bourdonnaye, bois de Quelneuc...).

- Prévenez les pompiers dès tout départ de feu.
- Soyez vigilant en forêt et respectez les consignes et éventuels interdits.
- Ne vous mettez pas en danger si le feu progresse.
- Entretenez votre terrain et ses abords.

TMD

Transport de matières dangereuses

Routes départementales très passantes à Carentoir (notamment l'axe Guer – La Gacilly) avec de nombreux poids lourds.
Risques d'accident routier, de fuite ou d'explosion.

- Ne pas toucher aux produits en cas d'accident.
- Ne pas fumer à proximité.
- Prévenir immédiatement les autorités (18 ou 112).
- Si nécessaire, couper le gaz et l'électricité.

Lors de la survenance d'un de ces risques, suivez les actualités dans la mesure du possible